

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BA-BASE-30-30-20-17/04/2014

Date de publication : 17/04/2014

BA - Base d'imposition - Déduction pour aléas - Détermination de la déduction

Positionnement du document dans le plan :

1

Les commentaires exprimés dans ce document sont retirés à compter de la date de publication de la présente version.

Pour prendre connaissance des commentaires antérieurs, consultez la version précédente dans l'onglet "Versions".

La doctrine relative à la déduction pour aléas et notamment les règles de calcul sont exposées aux [BOI-BA-BASE-30-30 et suivants](#) et au [BOI-BA-BASE-30-40](#).